

La Libre 12 Belgique

La Libre Belgique - samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025

Vainqueur d'un concours, le paysagiste Erik Dhont va refaçonner les jardins devant le Palais royal

■ Huit architectes étaient en lice. Tout doit être prêt pour les 200 ans de la Belgique.

Ils ont tous redoublé d'imagination, de créativité et de talent... mais c'est finalement l'architecte paysagiste Erik Dhont qui a décroché la timbale, vendredi, avec son projet circulaire, sauvage, coloré – et probablement le plus faisable de tous – visant à donner une nouvelle vie aux trois parcelles de jardin situées devant le Palais royal, Place des Palais à Bruxelles.

En vue du bicentenaire de la Belgique, en 2030, un concours d'idées auprès des paysagistes du pays avait en effet été lancé en octobre 2024 par l'ASBL Quartier des arts pour repenser cet espace vert, ce jardin "à la française" qui ne reflète plus, selon les organisateurs, le projet d'origine (1908) de l'architecte Henri Maquet. "À l'heure du réchauffement climatique, notre ville a sans conteste besoin d'espaces verts", a d'emblée souligné vendredi, lors de la remise des prix aux lauréats organisée dans l'enceinte de l'Académie Royale de Belgique, le président du Quartier des Arts Jean-Pierre Buyle. "Honorer les jardins du Palais, ces œuvres d'art vivantes, nécessitent de nouvelles idées. La qualité des huit propositions retenues pour ce concours d'idées démontre l'acuité, la créativité et la compétence des paysagistes belges", a-t-il salué.



Le projet d'Erik Dhont propose une bordure d'ifs taillée de façon graphique pour encadrer les trois jardins clos dans lesquels se niche une pièce d'eau ovale.

Les huit candidats en lice ont présenté des projets divers et parfois très ambitieux, certains respectant scrupuleusement le périmètre imposé (les trois parcelles de jardin), d'autres laissant libre cours à leur imagination en proposant des modules de jardins se déployant sur toute la Place des Palais.

Le défi était de taille car il s'agit, sans surprise, de composer avec un certain nombre de contraintes parmi lesquelles les perspectives depuis l'intérieur du parc royal, la sécurité, le déplacement des visi-

teurs, l'entretien des parcelles et, bien entendu, le budget. Vendredi, le président du jury du concours, Philippe le Hodey, a proposé que la concrétisation de ce projet fasse l'objet d'un partenariat public-privé conjuguant des pouvoirs publics, des institutions, des associations et des privés.

Une vision "poétique" du lieu

Le jury, composé d'experts en architecture de jardins et environnement, de représentants du Palais royal et d'administrations régionales et fédérales, a ainsi attribué le premier prix au paysagiste Erik Dhont. Son projet propose une bordure d'ifs taillée de façon graphique et contemporaine, pour encadrer les trois jardins clos dans lesquels se niche une pièce d'eau ovale. Ce jardin coloré est censé évoluer au rythme des saisons, selon les plans de plantation proposés. Une vision "poétique" du lieu que le jury a visiblement appréciée.

Le deuxième prix a été décerné au Kollektif Landscape, un studio de paysage et d'urbanisme basé à Gand, fondé par Björn Bracke et Joke Vande Maele. Les six autres candidats ont reçu une mention spéciale du jury "en raison de leur personnalité indéniable".

Alice Dive

Le deuxième prix a été décerné au Kollektif Landscape, un studio de paysage et d'urbanisme basé à Gand, fondé par Björn Bracke et Joke Vande Maele.

→ Une exposition des huit projets se tient du 17/10 au 21/11 au Civa (55 rue de l'Ermitage à Ixelles) et une conférence-débat aura lieu, au même endroit, le 20/11 à 19 heures.